

LE PLAN DE LA N-VA POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DANS LES GARES

Introduction

Les gares de Bruxelles-Midi et Bruxelles-Nord sont à la fois les portes d'entrée de la ville et des vitrines de l'identité, de la culture et de la dynamique de notre capitale. Pour les touristes de passage à Bruxelles, elles marquent souvent la première rencontre avec la capitale et sont en quelque sorte le reflet de ce qui les y attend. Avec l'Eurostar et le Thalys, Bruxelles-Midi est la porte d'entrée internationale de notre pays, la première chose que de nombreux étrangers découvrent en arrivant. Mais la situation est loin d'être idyllique...

Cet important nœud ferroviaire est malheureusement devenu un pôle de criminalité, de marginalité et de violence. Les touristes et navetteurs y sont souvent témoins de bagarres et d'agressions au couteau entre bandes criminelles, sans-abris et illégaux et y voient des toxicomanes s'administrer leur dose ou encore des personnes y faire leurs besoins... Récemment, une famille anversoise qui avait raté la dernière correspondance a dû passer la nuit dans la crainte et a assisté à plusieurs scènes de bagarre et d'agression au couteau dans la gare du Midi. Mais il arrive aussi que les voyageurs eux-mêmes soient victimes de vol, d'intimidation, de violence, de duperie ou encore de mendicité agressive. Dernièrement, un étudiant a par exemple reçu un produit corrosif au visage après s'être fait voler son smartphone de manière violente.

Ces dernières années, les gares de Bruxelles-Midi et Bruxelles-Nord ont souvent été le théâtre de disputes, de violences voire d'agressions au couteau et de tirs. Les tensions sociales et les problèmes liés à la drogue contribuent à ces phénomènes qui mettent en danger la sécurité et la tranquillité des voyageurs et des riverains et nuisent à l'image de Bruxelles.

Le problème de la criminalité et de la violence dans les gares bruxelloises se traduit également dans les chiffres. Plus de 2 200 actes criminels ont été enregistrés dans la gare du Midi au troisième trimestre de l'an dernier, dont des faits de vol et duperie (918), de drogues (306) et d'ivresse publique (70). À Schaerbeek, qui abrite notamment la gare du Nord, le nombre d'actes criminels enregistrés atteignait 1 350 au troisième trimestre 2022, soit plus qu'en 2021, où 1 215 actes criminels avaient été enregistrés, dont de nombreux liés aux mesures prises contre le coronavirus. Le nombre de faits liés à la drogue a particulièrement augmenté au troisième trimestre 2022 pour atteindre 359, soit près du double par rapport à l'année précédente.

Les gares de Bruxelles-Nord et Bruxelles-Midi et les quartiers qui les entourent réunissent toutes les caractéristiques administratives de Bruxelles : un manque de collaboration et de coordination entre les différentes zones et les différents niveaux de police, les frontières communales, une politique de propreté défailante, des toilettes publiques insuffisantes, un accueil déficient des sans-abris, des trans migrants errants et des illégaux expulsés, des commerces douteux, de la prostitution, de la mendicité, une criminalité rampante, un véritable chaos urbanistique, de grands chantiers, etc.

La CEO de la SNCB a récemment adressé une lettre ouverte au monde politique dans laquelle elle dénonce la situation de la gare du Midi. Elle souhaite que les instances compétentes, soit les autorités fédérales, la Région, les communes et les polices fédérale et locale, se mettent autour de la table et fassent enfin face aux problèmes de sécurité et de propreté aux alentours de la gare du Midi. Si la

ministre fédérale Verlinden y a réagi de manière positive, elle estime que c'est au ministre-président bruxellois d'en assurer la coordination car il est en mesure de réunir tous les partenaires requis en vue d'une approche intégrée en chaîne. Ce dernier lui renvoie toutefois la balle. Pour lui, le problème n'est pas supralocal mais dépasse les frontières régionales et nécessite donc l'intervention de la ministre fédérale.

Ces querelles entre partis de majorité font penser à la gare du Nord, où les incidents liés aux drogues et aux armes ont littéralement explosé en 2021. En raison de la situation critique dans et autour de la gare, les bourgmestres de Schaerbeek, Evere et Saint-Josse avaient menacé d'en fermer les portes d'accès si la ministre Verlinden n'intervenait pas et ne mettait pas plus de moyens et de personnel à disposition. Elle avait alors déjà rejeté la responsabilité sur Vervoort. Mais les voyageurs et les riverains n'ont que faire de telles discussions...

Ils veulent un choc politique. Et Vervoort peut le réaliser. La Région peut interdire la vente et la consommation d'alcool ainsi que les rassemblements dans les quartiers des gares la nuit. Elle peut interdire la mendicité aux abords directs des gares. Les gares n'étant pas des centres d'accueil, l'installation de campements doit y être interdite. Pour faire face aux nuisances liées à la prostitution, la Région doit interdire la prostitution de rue et ne tolérer les vitrines que dans une zone bien délimitée.

Le Centre de communication et de crise régional et la plateforme de vidéosurveillance doivent quant à eux être exploités au maximum. Les caméras des gares bruxelloises doivent être intégrées à la plateforme de vidéosurveillance de la Région de Bruxelles-Capitale de façon à ce que les images puissent être partagées avec les polices locale et fédérale. Via le Conseil régional de sécurité, une task force doit être érigée afin de renforcer la collaboration et la coordination entre les zones de police locales, la police fédérale, Securail et la police des chemins de fer. La présence policière dans les gares doit être renforcée et devenir permanente. Un poste de police doit être créé à la gare du Midi et l'antenne de sécurité régionale de la gare du Nord doit être renforcée. La zone de tolérance pour les drogues autour de la gare du Midi doit rapidement faire l'objet d'une évaluation et d'adaptations. La tolérance zéro envers la consommation de drogue aux alentours de la gare doit être rétablie.

Les communes peuvent elles aussi agir à travers l'approche administrative. Les commerces et établissements horeca situés dans les quartiers des gares qui génèrent des nuisances (importantes) doivent être davantage contrôlés. Les entreprises souhaitant ouvrir aux alentours des gares doivent faire l'objet d'une enquête d'intégrité de la part des communes. Et les établissements qui enfreignent la loi sur les drogues ou troublent l'ordre public doivent quant à eux être fermés.

Pour finir, les autorités fédérales doivent prendre leurs responsabilités et mettre plus de moyens et de personnel à disposition du parquet de Bruxelles. Il faut mettre un terme aux mesures de crise et permettre à nouveau une politique de sanction immédiate et la comparution immédiate pour les vols à l'arraché et le trafic de drogue dans les quartiers des gares, par exemple.

Ce grand choc politique est la seule façon d'éviter que nos gares internationales bruxelloises ne se transforment en de véritables zones de non-droit.

Actions

1. Interdire la mendicité dans les gares

Outre une interdiction régionale générale de la mendicité agressive (importuner les personnes, se montrer intimidant verbalement, utiliser des enfants, etc.), la mendicité à moins de 100 mètres à vol d'oiseau des entrées des gares de train et stations de métro doit être interdite.

2. Interdire la consommation d'alcool dans les quartiers des grandes gares

Grâce à l'interdiction de l'alcool dans le quartier Nord, la criminalité a légèrement diminué, de même que le nombre de rassemblements problématiques. Le ministre-président doit prendre un arrêté interdisant la vente et la consommation d'alcool dans les quartiers des gares de Bruxelles-Nord, Bruxelles-Central et Bruxelles-Midi entre 20 heures et 6 heures du matin.

3. Interdire les rassemblements dans les quartiers des grandes gares

Les bourgmestres de Bruxelles, Schaerbeek et Saint-Gilles doivent, en coordination avec le ministre-président bruxellois, interdire tous les rassemblements de plus de cinq personnes dans les quartiers des gares à partir de 20 heures.

4. Interdire la prostitution de rue et n'autoriser les vitrines que dans une zone bien délimitée

Pour faire face aux nuisances et au sentiment d'insécurité liés à la prostitution, il faut interdire la prostitution de rue et ne tolérer les vitrines que dans une zone bien délimitée.

5. Recourir à la plateforme de vidéosurveillance régionale

Les caméras des gares bruxelloises doivent être intégrées à la plateforme de vidéosurveillance de la Région de Bruxelles-Capitale de façon à ce que les images puissent être partagées avec les polices locale et fédérale.

6. Tolérance zéro envers les drogues aux alentours de la gare du Midi

La salle de shoot installée par la Ville de Bruxelles dans la rue de Woeringen, près de la gare du Midi, a créé une zone de tolérance des drogues dans un rayon de 500 mètres. Celle-ci attire évidemment de mauvaises personnes, comme des dealers. Il faut supprimer cette zone et mener une politique de sanction immédiate aux alentours des gares.

7. Créer des postes de police permanents dans les grandes gares

Bruxelles-Midi, plus grande gare internationale du royaume et principale porte d'entrée dans notre pays, ne dispose d'aucun poste de police.

8. Plus de personnel et de moyens pour le parquet de Bruxelles

Le parquet de Bruxelles se trouve dans une situation de crise en raison d'un manque de moyens et de personnel. Différents faits répréhensibles ne sont donc plus poursuivis. Il faut mettre un terme à l'impunité et au laxisme qui règnent dans les grandes gares bruxelloises.

9. Faire face à la présence de transmigrants dans les gares

Ces dernières décennies, Bruxelles est devenue un véritable hub du trafic d'êtres humains. La présence de transmigrants illégaux dans et autour des gares pose véritablement problème. Les quartiers sont sales, des personnes font leurs besoins dans la rue et l'odeur devient insoutenable. La violence augmente également à cause du trafic de drogue, de la prostitution et du vol. Tout cela aggrave le sentiment d'insécurité parmi les navetteurs et les riverains. La majorité bruxelloise doit cesser de promouvoir Bruxelles en tant que plaque tournante pour les (trans)migrants.

10. Interdire les campements

Les campements dans et autour des gares ne sont pas seulement un danger de santé publique mais constituent également une menace en matière de sécurité incendie. Le sentiment d'insécurité augmente parmi les voyageurs et les riverains. En sa qualité de gouverneur, le ministre-président doit rapidement promulguer une interdiction générale des campements dans toutes les communes.

11. Charger Bruxelles-Propreté de la propreté dans et autour des grandes gares

Bruxelles-Propreté, les services de propreté communaux, la SNCB, Infrabel et d'autres acteurs sont tous compétents pour la propreté dans et autour des gares. La répartition des compétences et zones d'action empêche toute politique de propreté efficace.

12. Durcir la politique d'autorisation des établissements horeca et commerces aux alentours des gares

Les commerces et établissements horeca situés dans les quartiers des gares qui génèrent des nuisances (importantes) doivent être davantage contrôlés. Les entreprises souhaitant ouvrir aux alentours des gares doivent faire l'objet d'une enquête d'intégrité. Les communes et la Région doivent vérifier scrupuleusement qu'il n'existe aucun risque que l'exploitation serve à commettre des actes répréhensibles.

13. Ériger une task force

Via le Conseil régional de sécurité, une task force doit être érigée afin de renforcer la collaboration et la coordination entre les zones de police locales, la police fédérale, Securail et la police des chemins de fer.